Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 91 (1982)
Heft: 6

Artikel: La reconstruction dans le Sud de l'Italie
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-549334

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dans le monde

Les opérations de secours de la Croix-Rouge suisse

CRS

La reconstruction dans le Sud de l'Italie

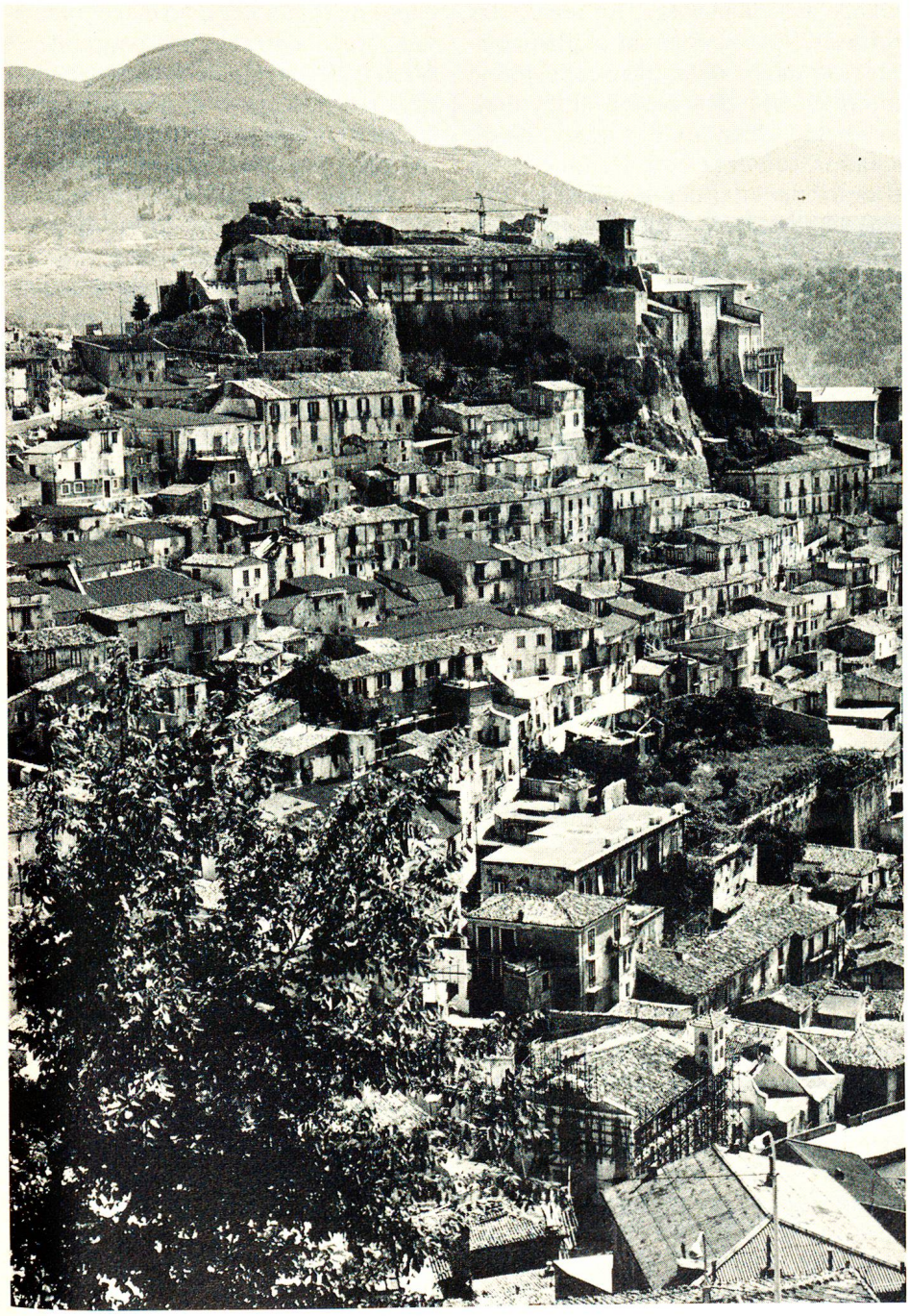

Le tremblement de terre

Le séisme survenu en Italie du Sud le 23 novembre 1980 à 19 h 34 a détruit 36 communes de la Campanie et de la Basilicate; 280 autres localités ont subi des dégâts plus ou moins importants. On a déploré en outre 3000 morts, près de 8000 blessés et 300 000 sans-abri.

La population sinistrée

Les habitants de cette région de collines et de montagnes sont en majorité paysans ou ouvriers agricoles. On y trouve aussi un peu d'artisanat et de petit commerce, mais très peu d'entreprises et d'industrie. Leur plus importante source de revenus sont les versements que font parvenir au pays les émigrés travaillant dans le nord de l'Italie et à l'étranger. La lutte pour l'existence est dure et les habitants mènent une vie précaire, marquée par les privations et demeurée en marge de la civilisation moderne. Les liens familiaux et les attaches au milieu traditionnel sont très étroits. Ce facteur a provoqué chez les sinistrés un profond sentiment d'insécurité et de déracinement.

Ces deux régions, pourtant riches en événements culturels et historiques, sont économiquement défavorisées depuis des siècles et sont souvent tombées dans l'oubli. La population, qui a toujours été dirigée par des oppresseurs, est restée livrée à la misère et à l'ignorance. Aujourd'hui encore, elle vit sous l'emprise répressive des Camorra.

Le tremblement de terre n'a fait que renforcer des problèmes déjà existants: faiblesse structurelle de l'agri-

culture, manque d'entreprises artisanales ou industrielles, sous-emploi et chômage liés à un niveau de formation très bas, émigration des jeunes et vieillissement de la population. Donc, outre la reconstruction elle-même, des mesures visant à l'amélioration des conditions de vie et de travail s'avèrent absolument indispensables pour renforcer la volonté d'autoaffirmation de la population. La complexité du problème et l'ampleur des dégâts exigent des décisions délicates et des efforts énormes, qui doivent être fournis en commun par les autorités locales et la population.

Aide solidaire

Le désir, manifesté tant à l'échelle nationale qu'internationale de fournir une aide concrète aux sinistrés à la suite du tremblement de terre, fut impressionnant. En ce qui concerne la Suisse, les relations culturelles et historiques cultivées à l'égard de l'Italie ont joué un grand rôle, mais aussi et surtout les liens qui unissent les travailleurs saisonniers italiens vivant chez nous à leurs familles restées au pays. Les œuvres d'entraide et la Chaîne du Bonheur ont récolté une somme de 32 millions de francs en faveur des sinistrés.

Dès que l'intervention rapide exigée par la phase d'urgence est terminée, les projets de travail doivent être l'objet d'études à long terme et de réflexions approfondies, menées en liaison étroite avec les autorités locales. Cette méthode, qui requiert beaucoup de temps et n'apporte pas toujours des résultats concrets et immédiats, est pourtant la seule qui puisse servir les intérêts de la population sinistrée.

La reconstruction

Le total des dégâts perpétrés par le séisme est évalué à 50 milliards de francs. La loi du 14 mai 1981 sur la reconstruction prévoit pour la période 1981–1983 un budget de 8000 milliards de lires (13 milliards de nos francs) consacré à la remise en état et à la construction de bâtiments publics, d'habitations privées, des structures touristiques et industrielles et à la relance de l'économie agricole. Toutefois, l'on émet déjà des doutes quant au financement de cette première phase des travaux...

En effet, la reconstruction pourrait être entravée soit par des intérêts économiques contraires, soit par des divergences politiques émises à différents niveaux, ou encore par l'incapacité des entreprises de construction locales et par la pression des Camorra. Or, les réalisations qui ont été accomplies jusqu'à ce jour sont considérables: à la mi-octobre 1981, 85000 maisons étaient déjà remises en état. En été 1981 a débuté la construction de maisons préfabriquées (prefabbricati), dont le nombre total s'élève à 45000. La qualité des matériaux et de l'habitat, ainsi que le choix des emplacements varient et sont parfois contestés. Mais il est absurde d'établir des comparaisons en rapport avec la sécurité des habitations précédentes ou avec l'intégration harmonieuse du village dans le paysage. En regard des difficultés pressenties sur le plan de la reconstruction définitive, cette phase intermédiaire des préfabriqués était inévitable, bien qu'il s'agisse d'une solution coûteuse et qui risque de se transformer en situation durable.

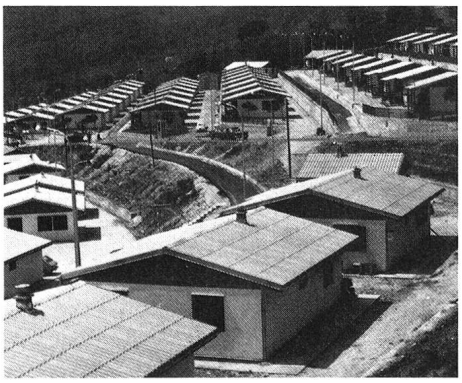

L'un des nouveaux «villages»

Centres de jour pour enfants et adultes

La Ligue des Sociétés de Croix-Rouge et la Croix-Rouge italienne ont élaboré ensemble un programme portant sur la construction de trente-deux centres préfabriqués. Différentes Sociétés de Croix-Rouge en ont assuré la construction et l'équipement et ont mis à disposition les véhicules de transport nécessaires. Les communes sont intervenues pour trouver les terrains, délivrer les permis de construire, mettre en place les infrastructures, assurer la construction des fondations et les travaux d'aménagement extérieur. Celles-ci se sont engagées par contrat à mener les travaux conformément aux règles établies et à observer les objectifs déterminés au préalable. Quatorze de ces centres abritant des écoles et des jardins d'enfants, les installations sont donc automatiquement gérées et financées par le Gouvernement italien.

Tandis que les dix-huit centres sociaux, qui fonctionnent soit comme centres polyvalents soit comme centres de jour pour des personnes âgées, connaissent des problèmes d'ordre financier; bien que la Croix-Rouge italienne couvre les frais d'exploitation pendant les six premiers mois (salaires du personnel d'encadrement, du personnel attaché aux cuisines, livraisons de ravitaillement), les initiatives privées d'une part et les subventions accordées par l'Etat et prévues par la loi d'autre part, demeurent indispensbles. Pour la plupart des communes, de tels centres représentent quelque chose de tout à fait nouveau et inhabituel; ces centres sont pourtant en mesure de rendre de grands services, notamment auprès d'une population soudain privée de ses lieux de rencontre à la suite du tremblement de terre et obligée de vivre dans les espaces restreints et précaires de ses «prefabricati». Ces centres sociaux ont de réelles perspectives d'avenir s'ils parviennent à couvrir les besoins effectifs et s'ils sont utilisés à pleine capacité. Il est certain qu'en premier lieu, ils doivent d'abord bénéficier aux personnes âgées, handicapées ou dans le besoin, car ce sont ces personnes qui souffrent le plus de leurs nouvelles conditions d'existence. Mais le but fondamental de ces centres est d'être accessibles à tous, jeunes ou vieux, d'être intégrés dans la vie quotidienne et surtout de rencontrer la sympathie de la population.

Un point important consiste également dans l'attitude des autorités communales, qui doivent participer activement à la recherche de fonds.

La Croix-Rouge suisse participe aussi à ce programme en réalisant trois projets dans des communes très gravement endommagées, à savoir: Castelnuovo di Conza, Conza della Campania et Lioni, une petite ville de taille plus importante.

Castelnuovo di Conza (Province de Salerne)

Dès le début de l'automne 1981, la Croix-Rouge suisse avait déjà mis en place une collaboratrice permanente, chargée de s'occuper – dans l'un des centres sociaux provisoires de la Croix-Rouge suisse – des enfants et

des jeunes habitant dans les villages de caravanes et de containers. Cette tâche constituait la première étape du travail accompli dans ce centre social CRS, qui se trouve aujourd'hui au centre de nouvelles maisons préfabriquées et à proximité de l'école et du jardin d'enfants. La nouvelle cité n'ayant été occupée qu'au début de l'été 1981, le centre est resté inutilisé pendant quelque temps, ce qui nous a d'ailleurs permis d'effectuer des recherches approfondies sur les besoins existants et de planifier les activités appropriées. Entre-temps, les cours de travaux manuels réservés aux enfants ont pu débuter.

Conza della Campania (province d'Avellino)

Placé au centre de cette commune également, le centre social de la CRS est facilement accessible à tous les habitants des préfabriqués. Inauguré au début du mois d'octobre 1981, il a été en mesure de déployer ses activités un mois plus tard; deux assistantes sociales, une cuisinière et un aide mis à disposition par la commune y exercent leurs fonctions. Chaque jour, des personnes âgées, hommes ou femmes, se retrouvent dans «leur» centre; ajoutons que les activités vont être considérablement étendues au cours des prochains mois et s'adresser au plus grand nombre possible d'habitants de Conza, jeunes ou vieux.

Lioni (province d'Avellino)

Une activité fiévreuse règne dans la crèche installée par la Croix-Rouge suisse: 25 enfants âgés de cinq mois à trois ans sont pris en charge par des éducatrices, venues de la région ou de Rome, et prennent leur repas sur place. Le nombre des enfants devrait encore augmenter, car cette garderie jouit déjà d'une grande popularité et correspond à un réel besoin éprouvé par cette petite ville de 6000 habitants, qui compte des entreprises artisanales et industrielles. La commission d'exploitation, très active, compte des représentants issus des partis politiques, des spécialistes des domaines pédagogiques et médicaux, ainsi que des représentants des parents. C'est la Croix-Rouge italienne qui subvient

aux frais d'exploitation, aidée par des donateurs italiens, car la garderie ne possède encore aucune structure étatique.

Doté d'une surface utile de 347 m², le bâtiment préfabriqué de la CRS a été construit en fonction des besoins et selon les directives de déléguées de la CRS. L'équipement, très moderne et les jouets ont été achetés sur place et financés par la Croix-Rouge danoise.

Une structure médicale

a été inaugurée le 7 octobre 1981, au sein de la petite ville de Sala Consilina (province de Salerne), grâce au travail de collaboration très actif accompli en liaison avec cette localité qui compte 11 500 habitants. Un centre polyambulatoire de la CRS, construit avec des éléments préfabriqués, remplace le vieux bâtiment devenu inutilisable à la suite du tremblement de terre; ce bâtiment est situé au centre de Sala Consilina, dans un endroit aussi tranquille qu'agréable. Les installations intérieures précédentes ont pu être sauvées et réaménagées, tandis que les appareils de radiologie ont été financés par la Croix-Rouge italienne.

Le nouveau centre polyambulatoire dessert – y compris Sala Consilina – neuf communes, soit un total de 40 000 habitants. Chaque jour, une centaine de personnes se rendent en consultation dans les différents services: médecine générale, chirurgie, gynécologie, soins dentaires et ophtalmologiques, cardiologie.

Préparation d'un projet Croix-Rouge suisse

Le président de la commune de Muro Lucano nous a réclamé l'année dernière l'installation d'un centre polyvalent dans sa commune. Cette petite localité, qui compte 8000 habitants avec ses environs, fait partie des communes les plus gravement endommagées par le tremblement de terre dans la province de Potenza. 870 maisons préfabriquées ont été installées et réparties en quatre endroits de la commune et de ses environs.

Un terrain est réservé pour le centre social CRS au sein de la plus grande agglomération – 408 «prefabbricati», abritant 1200 habitants – et sera ainsi situé dans une zone de reconstruction définitive. Les deux ailes du bâtiment, reliées par un couloir abrité, sont destinées d'une part à accueillir les personnes handicapées ou nécessitant des soins, d'autre part à offrir à la population des services sociaux et médicaux, des possibilités de rencontre et de loisirs. Le contrat établi entre la commune et la Croix-Rouge suisse est signé et le début des travaux est prévu pour le 1er septembre 1982. La participation financière est assurée par la Croix-Rouge britannique et la Croix-Rouge luxembourgeoise. La Croix-Rouge suisse réalise, avec ce projet, sa première opération de secours dans la Basilicate.

L'équipe de la Croix-Rouge suisse

La Croix-Rouge suisse prévoit d'installer une délégation mixte suisse-italienne pour plusieurs années dans la zone sinistrée. Cette équipe comporte déjà actuellement deux techniciens, trois délégués chargés d'assurer des tâches sociales et une institutrice en travaux manuels.

L'équipe s'occupe essentiellement de projets déjà réalisés, mais qui nécessitent encore un soutien pratique et technique. Au premier plan des tâches accomplies dans le cadre de ces centres sociaux figure actuellement la promotion de personnel local et le développement de nouvelles activités: par exemple des ateliers et des cours de travaux manuels, des cours sur l'entretien des préfabriqués, des cours de premiers secours et de médecine préventive, etc.

Par la suite, nos collaborateurs s'occuperont de l'élaboration et de la réalisation d'autres projets et participeront activement à leur mise en œuvre. Ils assisteront également d'autres organi-

sations pour les aider à résoudre des tâches appartenant au domaine social et technique. Ajoutons que leur engagement pratique est réellement apprécié par la population.

L'engagement de la CRS dans le sud de l'Italie à la suite du tremblement de terre de novembre 1980

- Aide immédiate à la suite du séisme (vêtements, tentes, couvertures, sacs de couchage, vaccins, ambulances)
  Fr. 959 000.–
  terminé
- Programme «baraques» des œuvres d'entraide (financé par fond Chaîne du Bonheur)
  Fr. 500 000.–
  terminé
- Agrandissement de l'école de Misciano (financé par fonds Chaîne du Bonheur)
  Fr. 500 000.–
  terminé
- Construction du dispensaire de Sala Consilina, desservant un rayon de 40 000 habitants environ
  Fr. 415 000.–
  terminé
- Construction et aménagement de centres sociaux à Conza et Castelnuovo
  Fr. 1 347 375.–
  phase de la construction terminée
- Construction et aménagement d'un centre polyvalent pour handicapés à Muro Lucano
  Fr. 750 000.–
  en voie de réalisation
- Projet commun de la CRS et du Corps suisse d'aide en cas de catastrophe de la Confédération: constructions de logements à buts sociaux à Teora et Torella
  Fr. 2 020 000.–
  projet en préparation
- Intervention d'une équipe italo-suisse de la CRS, chargée de suivre la réalisation des projets en cours et de préparer de nouveaux programmes CRS 2–3 ans

L'aide apportée par la CRS à la population des provinces d'Italie du Sud victime du tremblement de terre de novembre 1980 a été financée par les fonds de la collecte récoltés par la CRS et des contributions de la Chaîne du Bonheur. Coût total: près de 10 millions de francs.

Aide d'urgence et interventions spontanées: un aperçu de notre activité à l'étranger de janvier à juin 1982

Pologne / *Etat d'urgence*
Fourniture de médicaments et de matériel médical à des hôpitaux de province.
Aide alimentaire à des personnes âgées, des enfants et des adolescents.

Tchad / *Troubles de guerre*
Livraison de médicaments et de matériel à un dispensaire, une léproserie et un centre nutritionnel.

Honduras / *Service de transfusion de sang*
Contribution au développement du service national de transfusion de sang de la Croix-Rouge du Honduras.

Caraïbes / *Dispositif de prévention des catastrophes*
Contribution au dispositif d'aide en cas de catastrophe de huit pays des Caraïbes.

Guatemala / *Service de transfusion de sang*
Contribution à la remise en état du laboratoire et de la banque du sang de la Croix-Rouge guatémaltèque détruits lors de combats.

Mozambique / *Sécheresse et famine*
Contribution à la fourniture de nourriture d'appoint à la population démunie dans la province de Nampula.

Liban / *Faits de guerre*
Livraison de produits sanguins à la Croix-Rouge libanaise. Aide matérielle au programme d'urgence du CICR; fourniture de produits sanguins, de médicaments, d'ustensiles de cuisine, de tentes.

Pérou / *Inondations*
Tentes familiales pour des sans-abri dans les districts d'Uchiza, de Tingo Maria et de la province de Cuzco.

Angola / *Situation d'urgence dans les provinces de Huambo et de Bié.*
Don en nature (vêtements) pour programme d'urgence du CICR.

Guinée équatoriale / *Service de santé*
Aménagement de la léproserie de Micomeseng (lits, installations médicales).

Tonga / *Cyclone*
Contribution via Ligue des Sociétés de Croix-Rouge pour achat de nourriture d'appoint, médicaments et abris de fortune.

Paraguay / *Médecine de base*
Contribution à un programme sanitaire en faveur du groupe d'Indiens de Guarani-Nandeva, au Chaco.

Bolivie / *Inondations*
Livraison de tentes et contribution en espèces via la Ligue pour achat de secours d'urgence et de produits alimentaires.
Programme spécial de survie dans l'Izozog.

Soudan / *Réfugiés d'Ouganda et du Zaïre*
Don de vêtements pour environ 52 000 réfugiés à Juba, au Soudan du Sud.

Amérique centrale / *Inondations*
Secours d'urgence (tentes, tablettes pour purification de l'eau, achats locaux) en faveur de sinistrés au Nicaragua et au Honduras.

Chine / *Service de santé*
Equipements pour l'hôpital Croix-Rouge de Gvangzhon.

Vietnam / *Service de santé*
Médicaments pour l'hôpital pédiatrique de Da Nang.

Indonésie / *Eruption volcanique*
Contribution via Ligue pour achat de secours d'urgence en faveur des sinistrés de la province occidentale de Java.